

RAPPORT DU MAIRE

Chers citoyennes et citoyens de la Municipalité de Saint-Édouard,

Chaque année, la Municipalité de Saint-Édouard dresse le rapport financier de son exercice qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous faire part des principaux faits saillants de ce rapport qui fait état d'une année de transition, marquée par ce que nous espérons être la fin de la pandémie de COVID-19.

Le rapport financier de la Municipalité de Saint-Édouard pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 a par ailleurs été audité par la firme d'Auditeurs externes LLG CPA Inc. et son rapport d'Audit démontre que les états financiers donnent, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité.

Ainsi, grâce à une saine gestion, la municipalité a enregistré un excédent d'exercice de 290 \$ en 2021, ce qui représente 12 % du budget voté de 2,37 M \$.

Ce surplus s'explique principalement par les facteurs suivants :

- 1. Des revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes supplémentaires de 47 K\$ supérieurs aux prévisions ;*
- 2. Des revenus de transferts de 5 K\$ supérieurs aux prévisions ;*
- 3. Des droits de mutation de 37 K\$ supérieurs aux prévisions ;*
- 4. D'une économie des dépenses et des revenus supplémentaires de fonctionnement de 201 K\$*

Grâce à cet excédent d'exercice, nous renflouerons les crédits budgétaires dans l'excédent non affecté ce qui permettra à la municipalité d'atteindre notre cible de saine gestion financière de 25 % du budget annuel.

Par ailleurs, d'investissements projets ont été réalisés en 2021, dont :

- L'achat d'un camion dix roues pour le déneigement du réseau routier de la Municipalité ;*
- L'achat d'un deuxième camion pour compléter la flotte des Travaux publics de la Municipalité ;*
- L'aménagement du sentier de la rue du Parc ;*
- L'amélioration des parcs de la Municipalité ;*
- L'augmentation du montant du remboursement pour des activités de loisirs offertes à l'extérieur de la Municipalité, le faisant passer de 100\$ à 150\$.*

La gestion rigoureuse des dépenses, les investissements durables, le souci du contrôle de la dette, voilà autant d'éléments qui nous permettent d'améliorer les services aux citoyens et d'investir dans nos services et nos infrastructures, tout en offrant une fiscalité compétitive.

En ces temps de transition post pandémie, soyez assurés que nous poursuivrons le travail afin d'optimiser les ressources de la municipalité pour que chaque citoyen de Saint-Édouard en bénéficie. La Municipalité de Saint-Édouard va bien et continuera de bien aller dans les années à venir.



Daniel Racette, maire

